

Vie locale

Médecin de permanence le samedi 28 novembre 2020 : Dr AUFFRET - consultations assurées **jusqu'au 12h00**

Urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15 - Pharmacie de garde : composer le 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé le jeudi après-midi**). Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous en appelant le 02.98.27.94.22.

Bibliothèque Municipale : La bibliothèque ouvrira au public à partir du mercredi 2 décembre aux horaires habituels, dans le respect du protocole sanitaire mis en place (port du masque, désinfection des mains, respect des distances, nombre limité de personnes dans le bâtiment, documents rendus mis en quarantaine...). Pour ceux qui le souhaitent les réservations par téléphone resteront possibles.

Permanences du mardi au jeudi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h et samedi de 9h30 à 12h.

La bibliothèque sera fermée mardi 1^{er} décembre en raison de la formation du personnel.

Listes électorales : Pensez à signaler tout changement d'adresse au service élection de la mairie ; que ce soit une modification de votre adresse suite à un déménagement (sur la commune) ou suite à une nouvelle appellation ou numérotation de votre rue.

Pendant le confinement, plusieurs commerces de la commune proposent de la vente à emporter. N'hésitez pas à les contacter.

Travaux

Assainissement Penfrat : Les travaux préparatoires sont en cours, les tracés sont terminés. Les travaux débuteront le 7 décembre 2020 par le chemin des Ormes.

CCAS Solidarité - Banque Alimentaire

La collecte nationale pour la Banque Alimentaire a lieu chaque année le dernier week-end de novembre.

Elle s'effectuera pour Camaret-sur-Mer **le vendredi 27 et le samedi 28 novembre** dans le hall du Super U.

Cette année, toutes les couches de population ont été impactées suite à l'état d'urgence sanitaire (perte d'emploi, temps partiel, problèmes familiaux...) et les demandes sont de ce fait beaucoup plus nombreuses.

Merci de votre participation et de votre solidarité.

Illumination de Noël

La mise en place des éclairages de Noël est en cours. Allumage prévue mi-décembre.

Voie verte

Les travaux sont en cours au niveau du Poteau bleu par l'entreprise Colas.

Création d'une zone de sécurité au milieu de la chaussée.

Zone de rencontres

Les quais restent en zone de rencontre. La circulation se fait en double sens.

La vitesse est limitée à 20 km/h.

Ecoles - Jeunesse

Maison des jeunes : La maison des jeunes est fermée jusqu'au 1^{er} décembre (décision de la DDCCS).

Menus du restaurant scolaire :

Lundi 30 nov : carottes au cumin, poulet chasseur, riz, poire au sirop

Mardi 1^{er} déc : cake avec dés de jambon et emmental, boulettes de bœuf sauce orientale, brocolis, fruit de saison

Jeudi 2 déc : potage du jour, gratin de tortis montagnard au potiron, salade verte, crème praliné

Vendredi 3 déc : rosette et cornichons, poisson du jour, pommes de terre vapeur, yaourt aromatisé



Accueil de loisirs du mercredi : Programme de novembre et décembre sur le thème : "A la découverte du monde".
L'ALSH est ouvert aux horaires habituels de 9h30 à 13h30 pour la demi-journée et de 9h30 à 17h30 pour la journée.
Garderie de 7h30 à 9h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir.
Mercredi 2 décembre : multisports le matin et jeux de société "A la découverte du monde" l'après-midi
Mercredi 9 décembre : multisports le matin et fabrication de décorations et de petits cadeaux de Noël
Mercredi 16 décembre : multisports le matin et fabrication de décorations de Noël + cuisine l'après-midi.
Renseignements et inscriptions au 07.85.73.32.16.

Accueil de loisirs : Comme tous les ans, le centre de loisirs est fermé durant les vacances de Noël.

Conseil municipal du 27 novembre 2020

Approbation du budget annexe de lotissement « Les Bruyères » Décision modificative et virements de crédits / Approbation du PPI assainissement / CCPCAM : convention de transport scolaire 2019-2020 (régularisation jour de fermeture des écoles / Covid) / Convention de mise à disposition de personnel auprès de Communautés de communes
Modification du régime indemnitaire / Commissions communales : modification / Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal / SDEF : convention financière pour le déplacement d'un mât d'éclairage / Etat d'urgence et suppression des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire : étude et vote des points (tarifs, marchés...) / Questions diverses et informations / Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public gérés par la CCPCAM : Eau potable 2019 / Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public gérés par la CCPCAM : Déchets ménagers et assimilés 2019

Numérotation des maisons – fibre

L'arrivée dans un futur proche de la fibre optique à Camaret-sur-Mer et le raccordement à celle-ci impose à chacun une adresse « normalisée » et identifiable par tous. Des adresses claires facilitent aussi l'intervention des services de secours. C'est pourquoi nous avons entrepris d'identifier toutes les adresses posant problème et d'y remédier.

Il s'agit à l'évidence de nommer les rues des nombreux lieux-dits et de numéroter chaque habitation. Nous avons commencé par les quartiers de Penfrat et de Kerloc'h/Keranguyader/Kerguelen.

Mais nous rencontrons également des problèmes dans certaines rues nommées et numérotées depuis des dizaines d'années, dans lesquelles de nouvelles constructions se sont implantées et pourraient s'implanter. La numérotation devient donc difficile voire impossible et certaines habitations se retrouvent sans numéro. Aussi nous sommes dans l'obligation de re- numérotter l'ensemble de la rue.

Pour les nouvelles rues et rues nouvellement nommées, le système métrique a été retenu ; ainsi le numéro d'une maison correspond environ au nombre de mètres qui la sépare du début de la voie (avec toujours les chiffres pairs à droite et impairs à gauche). Ce système permet d'insérer des nouvelles constructions ou des divisions de maison sans aucun problème.

Ces modifications et créations sont toutes signalées sur une plateforme mise à disposition par le pays de Brest, sur laquelle différents organismes comme la Poste, les fournisseurs de GPS, les pompiers, le cadastre viennent relever les informations. Cependant il reste des démarches administratives aux particuliers concernés. Il faut signaler le changement d'adresse aux banques, aux assurances, aux fournisseurs d'électricité et de téléphone, faire modifier la carte grise du véhicule, au service élections de la mairie.

Ces démarches peuvent paraître lourdes mais sont indispensables et nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre participation.

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

<u>Médecins</u>		<u>Infirmiers</u>		<u>Dentiste</u>	<u>Pharmacie</u>
Dr AUFFRET	02.98.27.80.55	Rue du Château d'Eau	06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30	Mme LARVOR	Quai G. Toudouze
Dr GEZEGOU	02.98.27.92.55	Rue du Ch. Bossennec	06.77.54.01.36 ou 02.98.27.17.84	02.98.27.92.23	02.98.27.90.78
Dr HAU MIOU FAH	02.98.27.91.35				

<u>Kinésithérapeutes</u>		<u>Ostéopathes</u>	
Rue du Château d'eau : 02.98.27.91.49		G. KERLIDOU	02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19
Place Saint Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16		N. THOMAS	06.09.98.69.40

Des défibrillateurs à disposition aux entrées des équipements suivants : salle Saint Ives, camping municipal, capitainerie du Notic et gare maritime.

Petites annonces : A vendre radiateur électrique à télécommande, état neuf, très peu servi, 60€, tél. 06.65.08.66.25 / Recherche à Camaret-sur-Mer box ou garage, appeler le 06.60.29.31.17 ou le 02.98.27.89.85 / Vends miel de bruyère récolté à Camaret, tél : 06.08.73.61.59 / Recherche emploi (ménage, couture) en chèque emploi service sur Camaret de préférence, tél. 06.37.38.32.14

Professeur de Mathématiques depuis 15 ans propose cours particuliers (primaire, collège et/ou lycée), aide à l'organisation du travail, la rédaction, sur place ou en visio (avec outils adaptés), tél. 06.52.73.98.27.

